

COMMUNIQUE DE PRESSE - 16/10/07

TROPHEES DE L'ASSURANCE VIE 2007

Information sous embargo jusqu'au MERCREDI 17 OCTOBRE 20H00

Ce 17 octobre a eu lieu la remise de la 8^{ème} édition des Trophées de l'Assurance Vie : 11 assureurs ont été récompensés, dans différentes catégories, pour leur rentabilité, leurs caractéristiques d'assurances, leur manière de communiquer ou encore leur innovation.

Le 17 octobre dernier à Bruxelles, les assureurs se sont réunis pour assister à la cérémonie désormais bien connue des Trophées de l'Assurance Vie en présence du Vice-Premier ministre et ministre des Finances, Didier Reynders. Plus de 300 personnes étaient rassemblées lors de ce rendez-vous annuel et devenu incontournable destiné à couronner les meilleurs produits d'assurance-vie.

Le jury décide...

Organisée depuis 8 ans, les Trophées de l'assurance vie bénéficient du soutien d'Assuralia et s'appuie sur des partenaires de choix dans le secteur - notamment *Brocom* (qui représente le monde du courtage) et *PricewaterhouseCoopers* qui prennent également une part active dans le jury ainsi que CSC et Axis.

Ce jury était précisément composé cette année des personnes suivantes :

- **Monsieur Pierre Devolder**, Professeur UCL, Président du jury
- **Madame Anne-Marie Bouss**, Senior Manager, PricewaterhouseCoopers.
- **Monsieur Patrick Cauwert**, Secrétaire Général, Feprabel.
- **Monsieur Paul Baekeland**, Président de la commission vie, Federatie voor Verzekerings- en Financiële tussenpersonen.
- **Monsieur Laurent Feiner**, Journaliste, Administrateur délégué Decavi.
- **Monsieur Gérard Vandenbosch**, Directeur, Watson Wyatt.
- **Monsieur René Van Gompel**, Directeur général honoraire Assuralia

Ce jury a été amené à trancher sur les critères retenus, à savoir : la *rentabilité* et les *caractéristiques techniques d'assurance* du produit ainsi que la *communication*, soit la manière dont l'assureur communique sur le produit concerné.

La pondération retenue par le règlement permettait à un assureur qui n'affichait pas, sur base des exemples de return demandés, la meilleure rentabilité, de se «rattraper» au niveau des deux autres critères.

Les performances des fiches introduites au niveau de la «Branche 23» (assurance-vie liée à des fonds d'investissement) ont fait en outre l'objet d'une validation par Morningstar.

Quels critères ?

Les critères étudiés ont été les suivants :

- **Rentabilité** : le jury a tenu compte, par exemple, des points suivants : le *return affiché* (ou les tarifs mentionnés par les assureurs pour les catégories relatives aux couvertures décès) pour les 3 horizons de placements demandés dans les différents exemples (sur 1, 3 et 5 ans notamment pour les produits de type Branche 23), les *frais d'entrée et de gestion* et enfin les *frais et pénalités*, qui permettent également d'étudier la liquidité du produit. Le jury a tenu compte des frais de sortie pratiqués au niveau de la formule étudiée, des frais de transfert appliqués (par exemple, au niveau de la Branche 23, pour passer d'un fonds à l'autre) et des éventuels forfaits et pénalité financière (liée à l'évolution des taux d'intérêt).

La *pérennité des conditions contractuelles* proposées a également été prise en compte : notamment l'évolution de la garantie de taux et la stratégie appliquée en matière de participations bénéficiaires (ce dernier critère ne valant pas pour les catégories relatives à la Branche 23).

Pour les formules à taux garanti, les durations des *cash flows* des actifs et du passif ont été renseignées.

- **Caractéristiques d'assurance** : les différents critères suivants ont été pris en considération :

- * Les *garanties financières complémentaires* : pour les fiches «Branche 23», cela comprend l'existence éventuelle d'un cliquet ou encore la garantie portant sur la mise investie.
- * Les *couvertures additionnelles* : assurance complémentaire couvrant le risque invalidité et accident.
- * Le *mode de financement du contrat* : celui-ci est-il alimenté par une prime unique ou l'assuré a-t-il la possibilité de verser une épargne régulière ?

- **Communication**, à savoir :

- * La qualité de l'information (au niveau de son exactitude, de sa pertinence et de sa clarté) *délivrée à la souscription du contrat*.
- * La qualité de l'information *délivrée en cours de contrat* (sur base des mêmes critères).
- * La qualité de l'information *remise aux membres du jury* (sur base des mêmes critères).

Bien évidemment, un système de pondération a été appliqué : chaque famille et sous-famille de critères se sont vus attribuer une pondération différente.

Quelles catégories récompensées ?

Les trophées ont été décernés dans les différentes catégories suivantes :

- 1) L'assurance *Universal Life* : mettant l'accent davantage sur la pension, cette formule affiche une garantie de taux qui ne vaut donc que pour les primes déjà versées et non pour celles encore à verser. Le taux garanti est donc susceptible de varier en cours de contrat.
- 2) Formule de pure capitalisation (Branche 26) : le taux est garanti dès la souscription et il y a absence de couverture décès.
- 3) Formule de rente.
- 4) L'assurance décès : l'assureur verse un capital décès en cas de décès de l'assuré.

- 5) L'assurance-vie liée à des fonds d'investissement (dénommée «Branche 23» sans rendement garanti). Des fonds mixtes (de type high risk, medium risk, low risk), sectoriels et de type Life Style ont été analysés.
- 6) La Pension Libre Complémentaire pour Indépendant (PLCI) : formule spécifique réservée aux indépendants.
- 7) L'assurance de groupe pour petites entreprises.
- 8) L'ingéniosité des assureurs : un trophée de l'innovation a été décerné en assurance-vie.
- 9) La «meilleure campagne publicitaire».
- 10) Le trophée du courtage, décerné sur base d'un sondage réalisé auprès des courtiers belges, membres de Feprabel (partie francophone du pays) et de FVF, de Federatie voor Verzekerings- en Financiële tussenpersonen (partie néerlandophone du pays).

Pour chaque catégorie, un assureur belge a été primé. Le concours était toutefois ouvert à des assureurs opérant, en Belgique, en libre prestation de services (LPS). Ce terme désigne les assureurs étrangers qui proposent leurs formules d'assurance sur notre sol national.

Pour certaines catégories, un trophée a donc été décerné à un assureur belge et à un assureur étranger. L'assureur opérant en LPS a été primé s'il était aussi bon, ou meilleur que l'assureur belge désigné comme lauréat.

Les Lauréats

Nous mentionnons, par catégorie, les nominés et le(s) lauréat(s) **en gras**.

Pour les catégories «Branche 23», nous citons pour les nominés les fonds retenus; pour les lauréats, nous mentionnons également le nom de la gamme à laquelle le fonds appartient.

Pour la catégorie Fonds sectoriels, deux lauréats ont été sélectionnés : un assureur belge et un assureur opérant en LPS (libre prestation de services).

Formule à versements et retraits libres (Universal Life)

- Formule à taux garanti majoré (+ de 0,50 %)

Nominés : AFER Europe (Compte à versements et retraits libres), Dexia Insurance Belgium - les AP -(Atlantica Invest), **Ethias (Compte FIRST)**, Generali Belgium (Crescendo di Generali), Vivium (Safe Plus)

Lauréat : Ethias (Compte FIRST)

Outre un excellent rendement sur base de ces 5 dernières années, on retiendra le taux garanti actuel de 3,60 % (qui constitue l'un des plus élevés du marché) et l'absence de frais d'entrée et de sortie (à certaines conditions pour ces derniers).

- Formule à taux garanti de 0 % (ou 0,50 %)

Nominés : Fidea (Compte Flexi Plus), Fortis Insurance Belgium - Fortis AG (Top Rendement Invest), **Generali Belgium (Crescendo Dinamico)**

Lauréat : Generali Belgium (Crescendo Dinamico)

Outre d'excellentes caractéristiques d'assurances, on retiendra le rendement affiché, en 2006, de 6,75 % !

Formule de pure capitalisation (Branche 26)

Nominés : Belstar (Futura Bon de Capitalisation), FEDERALE Assurance (Nova Deposit),
Generali Belgium (Ventisei di Generali)

Lauréat : Generali Belgium (Ventisei di Generali)

Generali Belgium dispose d'une gamme complète pour sociétés et particuliers. Ventisei di Generali, proposée aux particuliers, a affiché un rendement de 4,25 % en 2006. Notons aussi la gratuité des retraits à certaines conditions et la possibilité de planifier les retraits.

Pension Libre Complémentaire pour Indépendants (PLCI)

Nominés : **Axa Belgium (Stars for Life)**, Belstar (Fortuna PLCI), Fortis Insurance Belgium
- Fortis AG
(PLCI), Generali Belgium (Self Life)

Lauréat : Axa Belgium (Stars for Life)

Stars for Life s'adresse à tous les indépendants (en société ou non). C'est un ensemble de solutions intégrées permettant une approche globale de la pension extra-légale pour indépendants (taux garanti, Branche 23, optimisation fiscale et patrimoniale, couvertures décès et invalidité, tarif décès bon marché, etc.).

Assurance de groupe pour petites entreprises

Nominés : **FEDERALE Assurance (F-Manager)**, Vivium - ex-ING Insurance - (Top-Team Plan)

Lauréat : FEDERALE Assurance (F-Manager)

Il s'agit d'une assurance de groupe flexible pour indépendants qui affiche une faible structure de coût et un rendement élevé grâce à une participation bénéficiaire appréciable.

Formule de rente

Lauréat : Dexia Insurance Belgium (Safe Invest Rent by Dexia)

Il s'agit d'une assurance-vie qui combine deux atouts : il offre un investissement sûr (rendement + capital garanti) et le versement d'un revenu périodique complémentaire pendant 8 ans. L'assurance est conclue pour une durée déterminée de 8 ans et 1 jour. Le produit bénéficie de la fiscalité avantageuse de la rente viagère et de l'assurance-vie.

Branche 23 : Fonds de type low risk

Nominés : Belstar (Isis Global Assets Equity Low), **Fortis Insurance Belgium - Fortis AG (Planet Euro)**, Generali Belgium (Euro Bonds)

Lauréat : Fortis Insurance Belgium - Fortis AG (Planet Euro)

Top Profit Planet Euro affiche des rendements très intéressants à 1, 3 et 5 ans. Ajoutons la possibilité d'effectuer des retraits planifiés à certaines conditions, celle de bénéficiaire de

couvertures décès spécifiques et une communication très complète vis-à-vis des assurés (et notamment les fiches info légales parmi les plus complètes du marché).

Branche 23 : Fonds de type medium risk

Nominés : Belstar (Belstar Fidelity Euro Balanced Fund), **Fortis Insurance Belgium - Fortis AG (Top Profit Galaxy Euro)**, NELL (Carmignac Patrimoine Part A)

Lauréat : Fortis Insurance Belgium - Fortis AG (Top Profit Galaxy Euro)

Top Profit Galaxy Euro affiche des rendements très intéressants à 1, 3 et 5 ans. Pour le reste, nous renvoyons à ce qui a été dit pour la catégorie low risk.

Branche 23 : Fonds de type high risk

Nominés : **Belstar (Belstar Carmignac Emergents)**, Delta Lloyd Life (Delta Lloyd Fonds de l'Environnement), NELL (Carmignac Investissement)

Lauréat : Belstar (Belstar Carmignac Emergents)

Carmignac Emergents affiche les meilleurs rendements d'ensemble dans cette catégorie. Il est orienté vers la recherche des meilleures opportunités de croissance à travers une sélection de valeurs situées dans des pays neufs à fort potentiel de développement.

Branche 23 : Fonds sectoriel

Lauréats : **Belstar (Telecommunications Fund)**, NELL (**BKCP Opportunités : PAM Real Estate Europe**) (*)

Dans la gamme Branche 23, Belstar avec le fonds Télécommunications de chez Fidelity Investments remporte la palme (fonds investi à 100 % en actions).

Pour NELL (fonds investi en immobilier), relevons l'absence de frais de sortie, des couvertures décès spécifiques (en option) et les possibilités d'arbitrage automatique sans frais.

Branche 23 : Life Style

Nominés : Belstar (Target 2020 Euro Fund), **Fortis Insurance Belgium - canal bancaire (Planning for Pension)**

Lauréat : Fortis Insurance Belgium - canal bancaire (Planning for Pension)

Ce produit mixe une garantie sur les primes versées (Branche 21) et un rendement lié à des fonds (Branche 23). D'un point de vue général, les fonds de type Life Style permettent une modification de l'asset allocation au fur et à mesure que l'horizon de placement se réduit. Le risque diminue donc avec le temps (moins d'exposition en actions et plus en obligations).

Décès temporaire (capital constant : primes nivelées)

Nominés : Axa Belgium, **Delta Lloyd Life**, ZA Assurances

Lauréat : Delta Lloyd Life

La palme revient à Delta Lloyd Life (pour sa formule Delta Lloyd Union Gold Assurance Temporaire Décès à Capital Constant) qui affiche encore et toujours un tarif très compétitif.

Décès temporaire (capital constant : primes uniques successives)

Nominés : Axa Belgium, Belstar, FEDERALE Assurance, **ZA Assurances**

Lauréat : ZA Assurances

L'assureur propose un tarif fort intéressant (dans le cadre de sa formule Extra Large Cover) et disponible à partir de capitaux de 50.000 EUR. De plus, l'acceptation médicale est fort simplifiée (sur base de 5 questions).

Innovation

Nominés : **Axa Belgium (TwinStar)**, Swiss Life (Swiss Life EIP Gestion Dynamique), Vivium - ex-ING Insurance - (Compass)

Lauréat : Axa Belgium (TwinStar)

La formule garantit au souscripteur le paiement à vie d'une rente, soit immédiatement après la souscription (TwinStar Today), soit au bout d'une période d'attente de minimum 10 ans (TwinStar Tomorrow). Sans abandon du capital et une fiscalité attrayante ! De plus, en cas de bonne tenue des marchés, ce revenu complémentaire peut augmenter.

Meilleure campagne publicitaire

Lauréat : **AGF Belgium Allianz Group** (Invest for Life - Vous allez bondir encore plus haut que votre épargne)

L'objectif était de convaincre de la performance de la formule Invest For Life (produit d'investissement à taux garanti) par d'autres arguments que le seul taux affiché en 2007. Il s'agit d'un concept percutant décliné au travers des media utilisés.

Courtage

Lauréat : **Axa Belgium (gamme CREST)**

Ce trophée est décerné non pas par le jury, mais sur base d'une enquête réalisée auprès des courtiers de Belgique représentés par Feprabel (Fédération des producteurs d'Assurances de Belgique) et FVF (Federatie voor Verzekerings- en Financiële tussenpersonen).

(*) Formule commercialisée dans le cadre de la libre prestation de services (LPS).

Pour plus d'informations sur les lauréats, contactez :

DECAVI, Laurent FEINER, Lindekensweg 57, 1652 Alsemberg

Tél : +32(0)2/520.72.24, Fax : +32(0)2/520.67.03, E-mail : laurent.feiner@decavi.be

Pour plus d'informations sur l'événement, contactez :

AIMES & CO, Muriel STORRER, Drève de la Meute 5, 1410 Waterloo

Tél : +32(0)2/354.93.81, Fax : +32(0)2/358.53.31, E-mail : muriel.storrer@aimesco.net

[Des photos de la soirée sont disponibles sur http://insurance-trophy.skynetblogs.be/.](http://insurance-trophy.skynetblogs.be/)